

WEBINAIRE CIMETIÈRES ET BIODIVERSITÉ

QUAND LES TERRITOIRES S'ENGAGENT

7 JUILLET 2020

AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ
Centre-Val de Loire

TERRITOIRES
ENGAGÉS
POUR LA
NATURE

Un dispositif



www.biodiversite-centrevalde Loire.fr

DÉROULÉ DU WEBINAIRE

1. Les cimetières au fil du temps : *Jonathan Flandin, ARB Ile-de-France*

- Comment l'évolution des pratiques d'entretien a participé au changement de paysage
- Actualité sur la réglementation
- Les étapes de transition vers une gestion plus naturelle

2. "Territoires Engagés pour la Nature" : *Benjamin Virely, ARB Centre-Val de Loire*

Un dispositif pour permettre aux collectivités de passer à l'action vers la transition écologique

3. Retours d'expériences de collectivités :

- Cheverny (41), *Lionella GALLARD, maire*
- Luçay-le-Mâle (36), *Bruno TAILLANDIER, maire*
- Tours (37), *Johanna LANOUE, direction parcs et jardins / Tours Métropole*



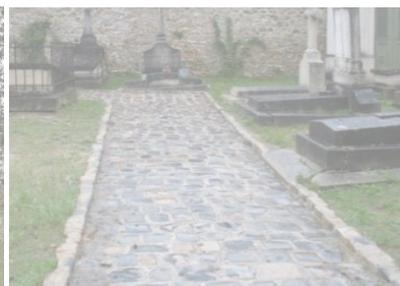
TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

Benjamin Virely - chargé de mission à l'Agence régionale de la biodiversité
Centre-Val de Loire

**AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ**
Centre-Val de Loire

**TERRITOIRES
ENGAGÉS**
POUR LA
NATURE

Un dispositif



TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

Contexte national



- Initiative conjointe du **Ministère de la transition écologique et solidaire** et de **Régions de France**
- Volet « **collectivités infra-départementales** » de la SNB, relancé par le **plan biodiversité** lancé en juillet 2018



Collectivités clairement identifiées comme ayant un rôle important à jouer dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité en tant qu'acteurs de l'aménagement du territoire.

⇒ **Renforcer la mobilisation des collectivités locales en faveur de la biodiversité = outil TEN !**

TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE



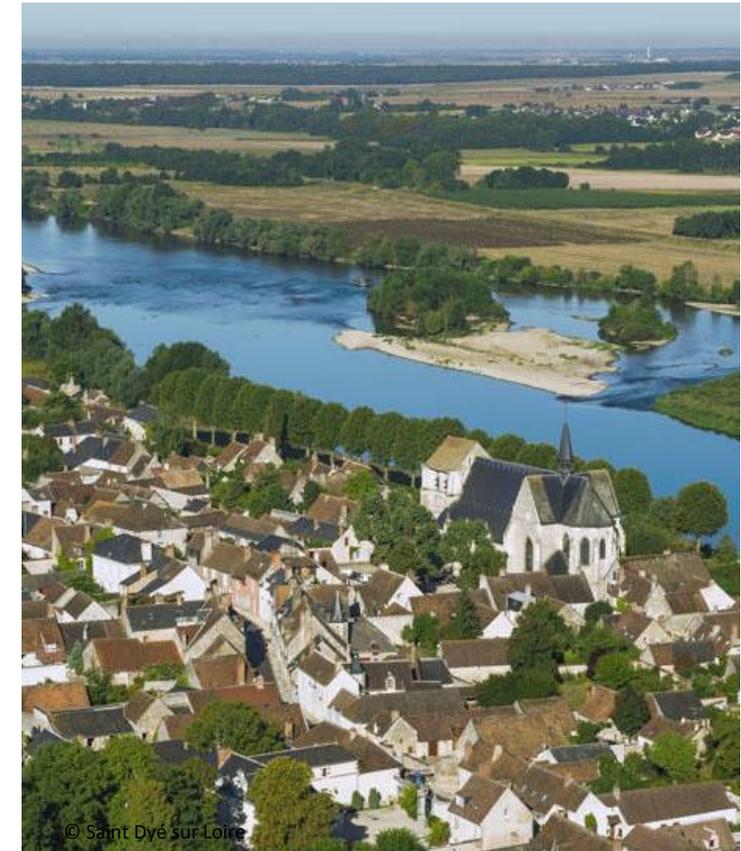
L'initiative TEN a pour objectifs de :

- **Faire émerger, reconnaître et valoriser** des projets de territoire en faveur de la biodiversité.
- **Mobiliser et accompagner** les collectivités à agir en faveur de la biodiversité :
- Faire rentrer les collectivités dans une **démarche de progrès et d'amélioration continue**
- Favoriser une **approche transversale** et une prise en compte de la biodiversité dans tous les domaines de compétences des collectivités
- Favoriser une **mise en cohérence** de l'ensemble des outils et dispositifs existants (techniques et financiers)

TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

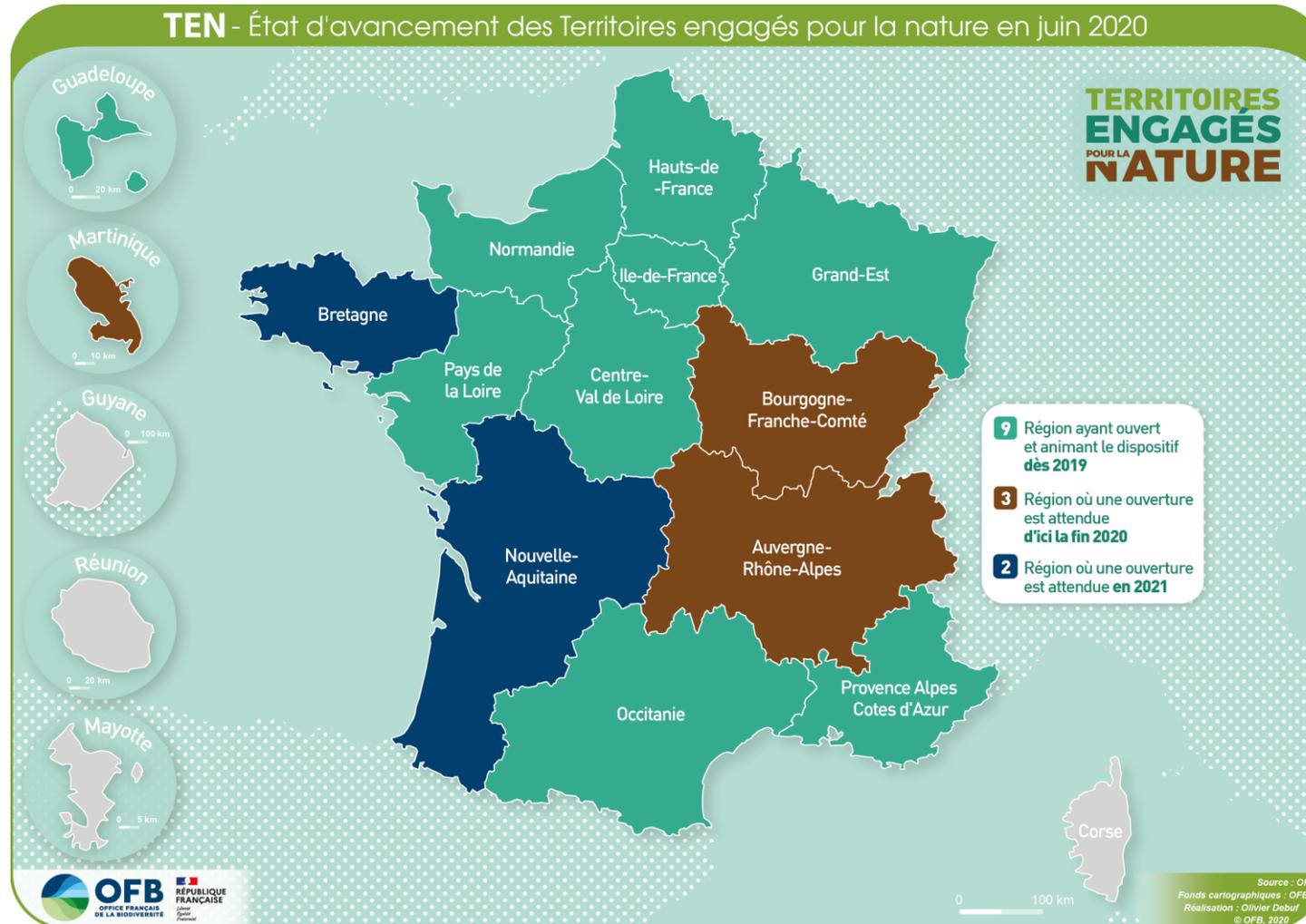
Intérêt pour une collectivité :

- **d'être accompagné** pour formaliser un programme d'actions et leur mettre en œuvre
- de **renforcer ses connaissances et ses compétences** en matière de biodiversité
- de **faciliter** la formalisation de plans de financement.
- de **rejoindre le club des engagés** et avoir accès à des services associés
- de **bénéficier d'une valorisation** nationale, régionale et locale de ses projets et bonnes pratiques



TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

Une mise en œuvre régionalisée



TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

En Centre – Val de Loire

AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ
Centre-Val de Loire

TERRITOIRES
ENGAGÉS
POUR LA
NATURE

Un dispositif
BIODIVERSITÉ.
TOUS VIVANTS!

Collectif régional



Contact

Benjamin VIRELY - 09.70.72.40.12

benjamin.virely@biodiversite-centrevalde Loire.fr

Pour qui ?

Les communes et EPCI-FP

Comment ?

Un état des lieux des pratiques

- *Stade actuel de collectivité*

Une présentation de son projet à 3 ans

- *Engagement supplémentaire*

ATTENTION: IBC / ABC seul critère obligatoire

Inventaire de la Biodiversité Communale / Atlas de la Biodiversité Communale

Ouverture dispositif

été 2020 → 31 décembre 2020

TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

Déjà 7 territoires reconnus en Centre-Val de Loire :

La Celle (18), Saint-Martin d'Auxigny (18), Chartres Métropole (28), Luçay-le-Mâle (36), Cheverny (41), Ingré (45), Saint-Jean-de-Braye (45).

Une diversité de projets :

- désimperméabilisation de l'espace public et gestion de l'eau pluviale
- préservation / restauration de milieux humides
- restauration de murs de pierres sèches
- mise en place d'un groupe de travail entre agriculteurs et riverains
- mobilisation des agriculteurs en faveur de la ressource en eau et de la biodiversité
- gestion durable de la ressource bois-énergie
- mise en place d'actions pour mobiliser les entreprises du territoire en faveur de la biodiversité
- lutte / gestion des espèces exotiques envahissantes
- mobilisation citoyenne (sciences participatives, chantiers citoyens, ...)



Infiltration des eaux : Jardin de pluie



Cour d'école résiliente



Plantation de haies

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Centre - Val de Loire



www.biodiversite-centrevaldeloire.fr

3 rue de la Lionne
45000 Orléans